



## QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

# Analyse du poste de travail et démarche ergonomique



## OBJECTIFS

- Connaître et respecter les conditions de travail optimales.
- Préserver la santé des salariés.
- Prévenir les risques psycho-sociaux.

### Pour qui ?

Tous professionnels travaillant en ESAT.

### Pré requis

Etre en activité en ESAT.

### Nombre de stagiaires

12 maximum.

### Durée

2 jours, soit 14 h.

### Coût\*

Inter-établissements : 500 € nets exonérés de la TVA, hors déjeuner à la charge des stagiaires.

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

\* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

### Moyens pédagogiques

- Apports théoriques, apports méthodologiques, alternance d'apports théoriques et de cas concrets.
- Supports pédagogiques (livret d'accueil, présentation interactive), exercices de mise en situation. Des documents techniques variés viendront étayer les thématiques traitées, ainsi chaque stagiaire pourra conserver un dossier support.

### Moyens d'évaluation

Participation active des stagiaires sous forme de questions-réponses, études de cas.

### Moyens techniques

Support papier, projection animation sur tableau blanc. De nombreux exercices d'ergonomie auront lieu sur place.



**Intra-muros  
&  
Inter-établissements**  
13 et 14 mars 2025  
Paris



## PROGRAMME ET DÉROULÉ

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente.

### JOUR 1

#### 9 h 00 à 12 h 30 :

- Définir le champ du travail, de la santé au travail et de l'ergonomie.
- Identifier le travail prescrit et le travail réel.

#### 13 h 30 à 17 h 00 :

- Prendre en compte la variabilité inter et intra individuelle.
- Les déterminants de l'activité.
- Les principes de la prévention.

### JOUR 2

#### 9 h 00 à 12 h 30 :

- Le travail d'un point de vue physiologique.
- Présentation d'une méthode d'analyse de la charge de travail.
- Observer une situation de travail.
- Relever les facteurs de l'environnement physique de travail.
- Prendre en compte tous les acteurs du système.

#### 13 h 30 à 17 h 00 :

- Elaborer une liste de mesures susceptibles d'améliorer les conditions de travail.
- Définir des critères de choix entre différentes mesures proposées.
- Transférer les connaissances acquises sur la démarche ergonomique :
  - à l'analyse d'un poste de travail,
  - à l'élaboration de propositions d'amélioration de ce poste.
- Evaluation de la formation, échanges et conclusion.

## INTERVENANTS

**Catherine BESIERS-TABOURNEAU, Louis PANET**